

Commune de

SAINT-MAXIMIN

PLAN LOCAL

D' URBANISME

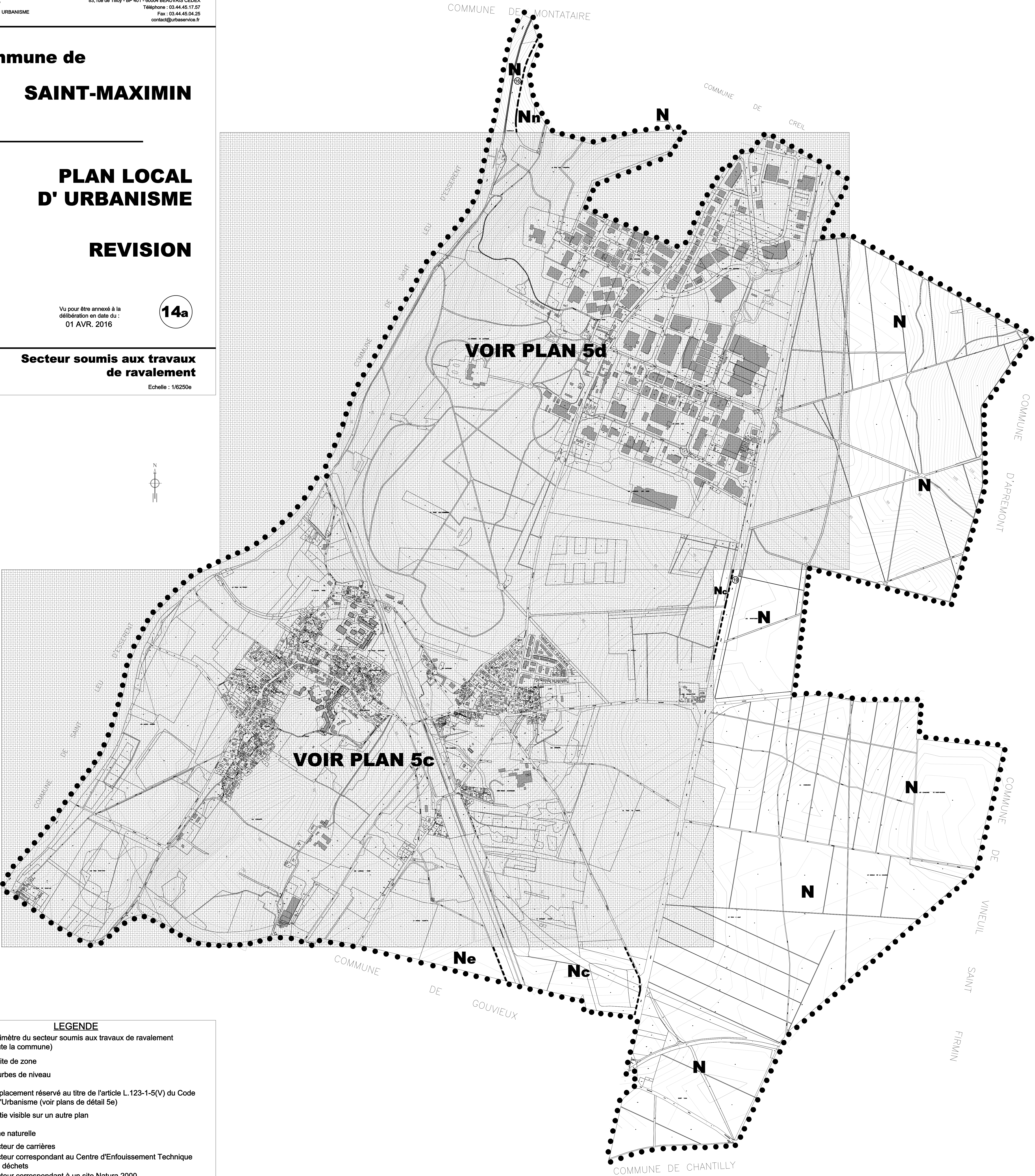
REVISION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
01 AVR. 2016

14a

Secteur soumis aux travaux
de ravalement

Echelle : 1/6250e



LEGENDE

- Périmètre du secteur soumis aux travaux de ravalement (toute la commune)
- Limite de zone
- Courbes de niveau
- ① Emplacement réservé au titre de l'article L. 123-1-5(V) du Code de l'Urbanisme (voir plans de détail 5e)
- Partie visible sur un autre plan
- N Zone naturelle
- Nc Secteur de carrières
- Ne Secteur correspondant au Centre d'Enfouissement Technique des déchets
- Nn Secteur correspondant à un site Natura 2000